



## Délibération n°2020-13

*Relative aux comptes administratifs 2019 du budget principal et des budgets annexes*

Le Comité Syndical du SMALIM, dûment convoqué le 1<sup>er</sup> juin 2020, s'est réuni le 11 juin 2020 sous la présidence de Monsieur COULON, son Président,

### Sont présent(e)s :

Madame Irène PEUCELLE avec le pouvoir de Monsieur Nicolas LEBAS, Madame Claire MARAIS-BEUIL.

Monsieur Régis CAUCHE, Monsieur Bernard DEBREU.

Monsieur Joël DUYCK, Monsieur Bruno FICHEUX.

### Sont absent(e)s / excusé(e)s :

Monsieur Xavier BERTRAND, Monsieur Jacques DANZIN, Madame Christelle DELEBARRE, Monsieur Philippe EYMERY, Monsieur Luc FOUTRY, Monsieur Nicolas LEBAS.

Monsieur Alain BERNARD, Monsieur Éric DURAND, Monsieur Gilles PARGNEAUX, Monsieur Philippe HOLVOOTE.

### Secrétaire de séance : Madame Irène PEUCELLE.

Le quorum constaté, sous la présidence de Monsieur Régis CAUCHE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les Budgets Primitifs et les décisions modificatives de l'exercice 2019,

Vu l'avis favorable émis par les délégués des adhérents ayant choisi la compétence territoriale « aéroport de Lesquin », concernant le compte administratif pour l'année 2019 du budget annexe de Lesquin,

Vu l'avis favorable émis par les délégués des adhérents ayant choisi la compétence territoriale « aéroport de Merville », concernant le compte administratif pour l'année 2019 du budget annexe de Merville,

Monsieur Christophe COULON, Président du SMALIM, ne prend pas part au vote,

### **DECIDE**

d'approuver les comptes administratifs pour l'année 2019, du budget principal et des budgets annexes tels que visés et annexés.

Votes Pour : Unanimité  
Ne participent pas au vote : 0  
Abstentions : 0  
Votes Contre : 0

**Christophe COULON**  
**Président du SMALIM**

Signé par : CHRISTOPHE COULON  
Date : 16/06/2020  
Qualité : PRESIDENT

